

ÉVOLUTION DE L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE EN NOUVELLE-FRANCE: LE RÔLE DES MODÈLES ARCHITECTURAUX

De plus en plus, l'architecture ancienne du Québec nous apparaît comme résultat d'une évolution continue. Le cheminement "traditionnel" de cette architecture est remis en question depuis quelque temps par des études plus approfondies. En 1955, Alan Gowans affirmait, dans *Church Architecture in New France*¹, que l'architecture religieuse du Québec était le résultat d'une fusion de l'architecture académique française et des traditions artisanales d'origine européenne. Il délaissait ainsi l'approche proposée par nos premiers historiens d'art et d'architecture. Dans *Notre-Dame de Québec*, nous démontrâmes que la première architecture religieuse de la Nouvelle-France était largement tributaire de l'académisme européen de l'époque². Elle fut au pays le résultat d'une adaptation qui s'effectua en trois temps: le projet, la modification du projet et son élaboration partielle. Cette évolution contribua à la création d'archétypes locaux dont la diffusion, vers la fin du Régime français (1700-1760), mit en évidence l'originalité d'une architecture d'inspiration française.

Cet essai vise à identifier certains problèmes inhérents à l'étude de l'architecture religieuse du Régime français et à proposer une nouvelle interprétation de ces cas "classiques", ayant déjà fait l'objet de plusieurs études, afin de confirmer les hypothèses avancées dans *Notre-Dame de Québec*. Une analyse de quelques édifices religieux et la récente publication d'un texte sur la chapelle du palais épiscopal nous incitèrent à l'entreprendre³. L'exposé suivant nous amène à dégager quelques exemples particulièrement représentatifs afin d'illustrer notre hypothèse de base qui tend à prouver que l'architecture religieuse du Québec s'est développée à partir d'une architecture classique française déjà implantée en Nouvelle-France.

La chapelle du palais épiscopal.

Construit de 1693 à 1700, le palais épiscopal de Mgr de Saint-Vallier comportait une chapelle dont Le Roy Bacqueville de la Potherie nous laissa une description en 1700:

La chapelle est de soixante pieds de longueur; son portail est de l'ordre composite, bâti de belle pierre de taille qui est une espèce de marbre brut. Ses dedans sont magnifiques par son retable

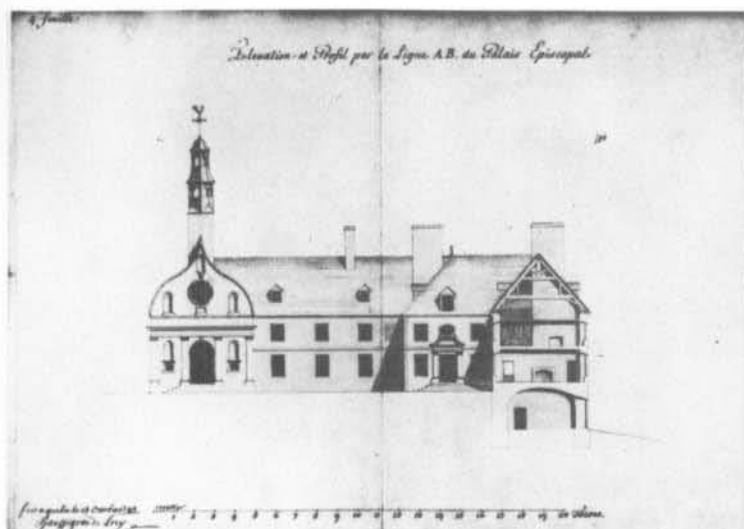


fig. 1. Relevé de Gaspard CHAUSSEGROS DE LÉRY, *Façade de la chapelle*, détail de l'élévation du palais épiscopal, Québec, 1743.
(Photo: A.P.C.)

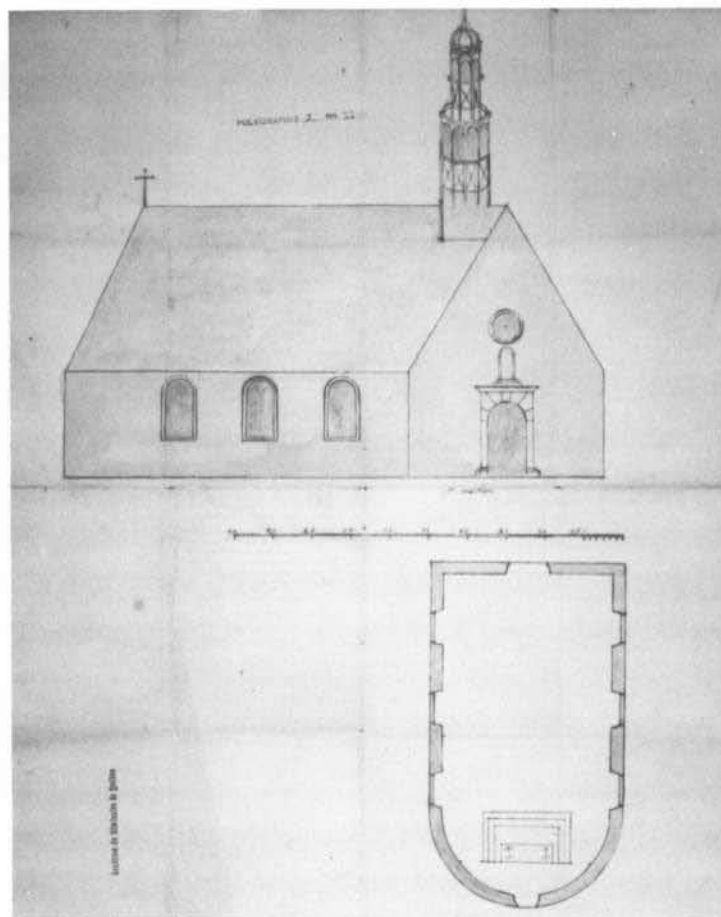


fig. 3. Jean MAILLOU, *Projet pour une église*, plan Maillou.
(Photo: I.B.C.)

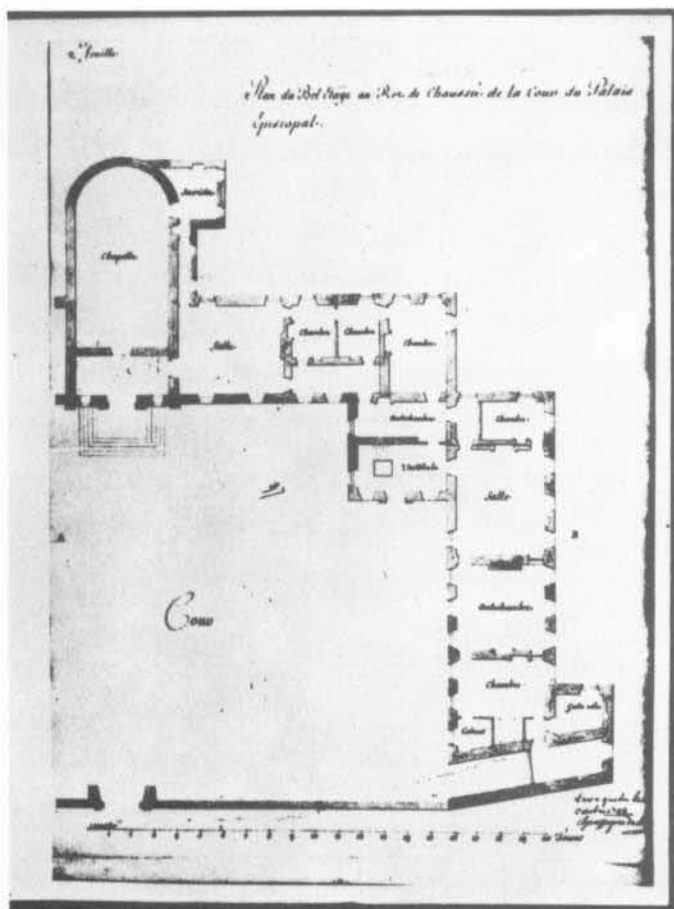


fig. 2. Relevé de Gaspard CHAUSSEGROS DE LÉRY, *Rez-de-chaussée*, plan du palais épiscopal, Québec, 1743.
(Photo: A.P.C.)



fig. 4. Richard SHORT, *Vue de l'église et du collège des Jésuites*, Québec, 1759. (Photo: A.P.C.)



fig. 5. R. VILLENEUVE, *Plan de l'église et du collège des Jésuites*, extrait d'un plan de la ville de Québec, 1692. (Photo: I.B.C.)

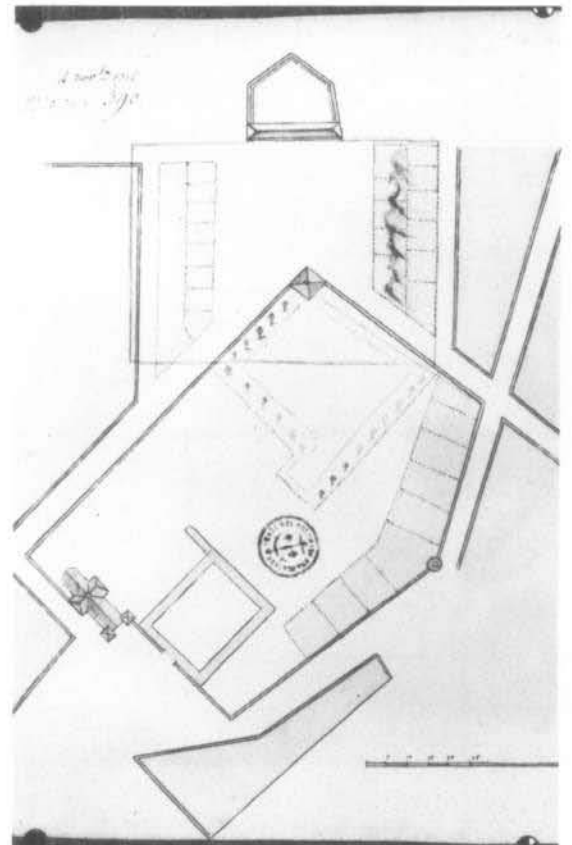


fig. 6. LA GUER MORVILLE, *Plan de l'église et du collège des Jésuites*, Québec, 1715. (Photo: A.P.C.)

d'autel, dont les ornements sont un raccourci de celui du Val-de-Grâce⁴.

Cette chapelle nous est par ailleurs connue par plusieurs dessins. En 1743, un plan-relevé de Chaussegros de Léry nous la présente en élévation et en plan (fig. 1 et 2). En 1759, une gravure de Richard Short nous montre les dégâts qu'elle subit lors du bombardement de la ville.

Dans un récent article publié dans *Vie des Arts*, le professeur John Bland effectue un rapprochement entre le "plan Maillou" (fig. 3) et la chapelle du palais épiscopal⁵. Il propose en fait le plan Maillou comme plan de la chapelle du palais épiscopal avant sa reconstruction par Chaussegros de Léry en 1743. L'ensemble de l'argumentation repose visiblement sur cette idée à savoir que plus l'oeuvre semble malhabile et imparfaite (plan Maillou), plus elle est ancienne. Inversement, le perfectionnement des formes dénote une postériorité (façade de Chaussegros de Léry).

Dans la mesure où nous avons identifié une période de réalisations prestigieuses entre 1680 et 1700, et situé le développement d'une tradition architecturale dans les paroisses après 1700, nous ne pouvons souscrire à ce rapprochement. L'étude des documents qui concernent le palais épiscopal nous amène à réfuter le lien existant entre la chapelle du palais épiscopal et le plan Maillou. La construction du palais épiscopal de Québec débute en 1693, alors que Claude Baillif s'engage à :

faire et parfaire bien et dûment, tous et chacun des ouvrages de maçonnerie qui sont à faire pour le Nouveau pallais Episcopal de cette ville; suivant et conformément aux plans et élévations qu'en a fait en dessin Le dit entrepreneur⁶.

De ce texte, comme de l'ensemble du contrat, il ressort que Baillif s'engage à ériger le palais d'après ses propres plans. Lorsqu'en 1697, Joseph Maillou continue la construction, il reprend la place de Baillif qui est sur le point de quitter la Nouvelle-France. Joseph Maillou s'engage néanmoins à construire "conformément aux plans, élévations et deseings cy devant faits pour le dit pallais épiscopal dans son entier⁷". Ainsi, c'est Joseph Maillou, et non Baillif qui construit l'aile du palais qui longe le cimetière, comme il est stipulé dans le marché de construction: "le bâtiment qui est à faire en aile au palais épiscopal du dit Seigneur du côté du terrain de l'ancien cimetière⁸". Le contrat précise également que la première résidence de l'évêque, la maison de Talon, devra être incluse dans cette aile. Joseph

Maillou travaille donc au palais épiscopal à l'extrémité opposée à la chapelle. Dans l'ensemble les travaux semblent s'être poursuivis de 1693 à 1699, en partant de la chapelle et allant vers l'aile extrême. Aucun contrat ne nous est connu pour la construction de la chapelle, mais elle existe en 1700. Lorsque Le Roy Bacqueville de la Potherie la décrit, il nous parle de son portail. Le professeur Bland limite cette expression au décor entourant immédiatement la porte d'entrée, restreignant ainsi le décor à une façade à tabernacle⁹, comme c'est le cas du portail dessiné sur le plan Maillou. Il convient plutôt d'appliquer le mot "portail" à l'ensemble de la façade, comme l'usage le voulait au XVII^e siècle¹⁰. Ainsi, "l'ordre composite, bâti de belle pierre de taille"¹¹ de 1700 est bien celui que nous retrouvons sur les illustrations connues du palais épiscopal, plus tardives.

Les relevés de Chaussegros de Léry nous montrent l'édifice en 1743. S'il est vrai que l'ingénieur du Roi a rétabli l'édifice (corps principal et aile avancée), il ne touche pas à la chapelle, comme il le signale d'ailleurs:

Il est entendu avec monsieur l'Intendant de ne point rétablir la chapelle, elle mérite de l'être car elle est belle ayant un beau portail de pierre de taille ornée d'un ordre d'architecture¹².

Il nous semble donc, jusqu'à preuve du contraire, que c'est Claude Baillif qui construit la chapelle du palais épiscopal et que c'est cette chapelle que le relevé de Chaussegros de Léry et la gravure de Short nous font connaître. L'église qui est représentée sur le plan Maillou reste donc à identifier. Il semble cependant vraisemblable que Jean Maillou se soit inspiré de la chapelle du palais épiscopal pour exécuter son dessin, comme en témoignent le plan au sol et l'implantation du clocher en façade.

L'église du collège des Jésuites.

La plupart des écrits traitant de l'église et du collège des Jésuites s'appuient sur la gravure de Richard Short. Or cette oeuvre date de 1759, alors que l'église était presque centenaire (1666) et le collège déjà reconstruit entièrement après sa première édification (fig. 4). Quelle était l'apparence de l'église des Jésuites lors de sa construction? De façon précise, il nous est impossible de répondre à cette question. Nous pouvons toutefois apporter quelques modifications à l'image proposée par Short par la seule analyse des documents connus, utilisés souvent de façon incomplète.

La construction de cette église débuta en 1666, alors que les personnages importants de la colonie assistaient à la pose des premières pierres. Orientée du sud au nord avec façade sur la place du marché, l'église en forme de croix latine mesurait 110 pieds par 30 pieds et se terminait par une abside en hémicycle. Elle fut recouverte d'ardoise et inaugurée par l'évêque de Québec en 1676¹³. Des extraits de cartes de la ville nous montrent jusqu'en 1722 un édifice dont le plan diffère de l'élévation dessinée par Short. En effet, deux tours se dégagent de la façade au lieu d'une seule. Celle de droite effectue le lien avec le bâtiment du collège, alors que celle de gauche s'en détache totalement. Assez curieusement, tous les plans de la ville de Québec situent la tour de liaison avec le collège, légèrement en arrière de cet édifice. Le document le plus explicite à ce sujet est sans contredit le plan dressé par Villeneuve en 1692 (fig. 5). Un seul plan dégage les deux tours en les présentant symétriquement. Il s'agit d'un plan du terrain des Jésuites, dessiné par le sous-ingénieur La Guer Morville en 1715 (fig. 6).

A quoi servaient ces deux tourelles? Les descriptions de l'église des Jésuites ne mentionnent qu'un seul clocher érigé à la croisée. La présence de ce dernier à cet endroit concorde d'ailleurs avec les exemples de l'architecture jésuite en Europe, qui nous représente le plus souvent le clocher ou clocheton à la croisée. En façade apparaissent plutôt des tourelles d'escalier¹⁴. A Québec, les dimensions peu importantes de ces tourelles ne se prêtaient guère qu'à l'installation de clochetons. De plus, une des tourelles, précisément celle qui liait l'église au collège, fut absorbée par l'agrandissement du collège, opéré vers 1730. Un escalier plus imposant pouvait être logé dans le nouveau collège, sans porter atteinte à la fonction primitivement visée.

A l'église des Jésuites, ces tourelles d'escalier devaient permettre, outre le passage de l'église au collège, l'accès à la tribune arrière, décrite par La Potherie:

En dedans, elle est fort ornée. Une tribune hardie, légère bien pratiquée et bordée d'une balustrade de fer peint, doré et d'un bon ouvrage¹⁵.

La fonction de tour escalier se précise encore plus après l'analyse de la couverture. Il s'agit là d'un type de toiture à l'impériale, généralement réservée aux tourelles d'escaliers ou à certains types de latrines extérieures. L'église des Jésuites n'est pas le seul édifice qui a été doté de structures

semblables. Le palais épiscopal, le palais de l'intendant, le château Saint-Louis, le couvent des Ursulines (fig. 7), la maison Hazeur à la Place Royale et plusieurs autres constructions civiles possédaient de tels escaliers extérieurs. Ces derniers éléments contribuaient à identifier ces réalisations à l'architecture monumentale classique française. Si l'on tient compte des nombreux incendies en Nouvelle-France, il n'est pas surprenant d'y constater l'éloignement de la cage d'escalier par rapport à la maison.

Quant au décor intérieur de cette église, rien ne nous permet de croire que la gravure de Short (fig. 8) représente celui réalisé à partir de 1666. Il semble plus vraisemblable que cet édifice ait été réaménagé ou complété au début du XVIII^e siècle, ce qui expliquerait le commentaire du père Charlevoix en 1721, alors qu'il décrit l'église:

Je ne vous parle point des quatre colonnes cylindriques et massives, d'un seul bloc d'un certain porphyre noir comme du geay, sans taches et sans fils dont il a plus au baron de La Hontan d'enrichir le grand'autel. Elles y feraient beaucoup mieux sans doute que celles qu'on y voit, qui sont creuses et grossièrement marbrés (. . .)¹⁶.

En fait, le baron de La Hontan s'était contenté de décrire le grand autel trouvant par ailleurs l'église "belle, grande et bien éclairée". Il semble clair qu'entre le voyage de La Hontan (1701) et le séjour de Charlevoix (1721) le décor intérieur fut modifié. Les descriptions concernent dans un cas un maître-autel et dans l'autre, le retable, celui qui est représenté dans le dessin de Short.

L'église des Récollets de la haute-ville de Québec.

Comme pour l'église des Jésuites, celle des Récollets nous est surtout connue par deux gravures de Richard Short (fig. 9 et 10). La construction de l'église et du couvent Saint-Antoine débuta en 1692, lorsque les Récollets cédèrent leur résidence de Notre-Dame-des-Anges à Mgr de Saint-Vallier afin de permettre la fondation de l'Hôpital Général de Québec. La construction de l'église et du couvent s'échelonnèrent sur plusieurs années, comme en témoignent des extraits de plans de ville. Ainsi, en 1693, l'église est dotée d'un chevet plat, et le couvent est à peine amorcé (fig. 11) alors qu'en 1709 l'église paraît allongée et terminée par une abside circulaire. Ce n'est qu'en 1716 que l'ensemble paraît achevé suivant le projet original

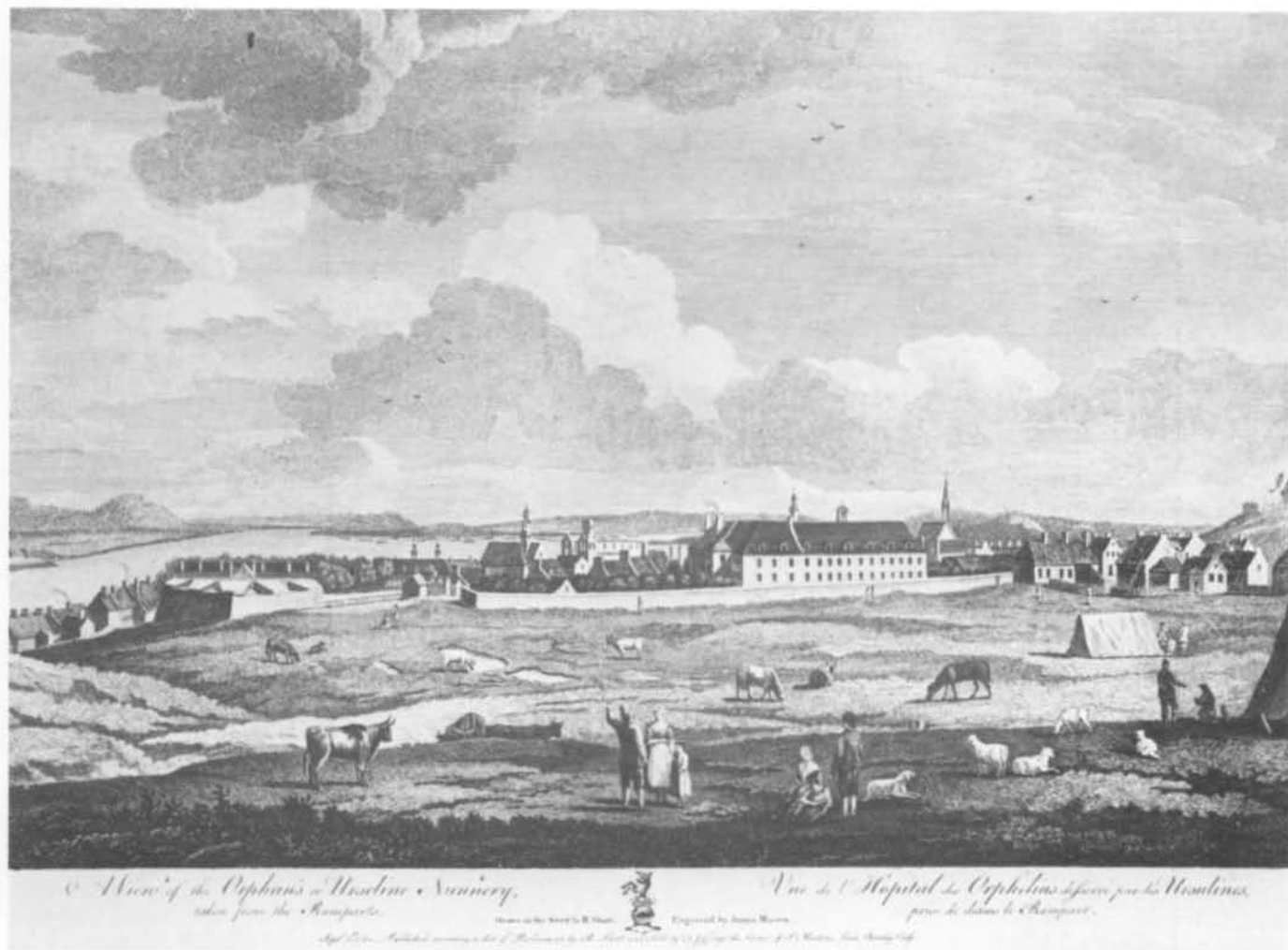


fig. 7. Richard SHORT, *Vue du monastère des Ursulines*, détail, Québec, 1759. (Photo: A.P.C.)



fig. 8. Richard SHORT, *Vue de l'intérieur de l'église des Jésuites*, Québec, 1759. (Photo: A.P.C.)



fig. 9. Richard SHORT, *Vue de l'église et du couvent des Récollets, détail*, Québec, 1759. (Photo: A.P.C.)



fig. 10. Richard SHORT, *Vue de l'intérieur de l'église des Récollets*, Québec, 1759. (Photo: A.P.C.)

avec une abside circulaire (fig. 12).

Les dessins de Short et les détails de ces cartes de la ville nous permettent de reconstituer le plan de l'église. L'église des Récollets comporte deux chapelles latérales donnant sur la nef. Elles sont dégagées par le seul rétrécissement du chœur, et non par la présence d'un transept saillant. Alors que la vue de l'intérieur nous présente un retable plat en forme d'arc de triomphe, les plans de Québec, du moins à partir de 1709, présentent un chevet circulaire. Celui-ci semble avoir été construit entre 1693 et 1709 puisque dans un premier plan, il n'apparaît pas encore. Le dessin de Short représente donc une fausse cloison qui sépare l'église de l'arrière-chœur. Y avait-il là un chœur des religieux ou tout simplement un réduit utilisé comme sacristie? Fort probablement les deux, comme en témoignent des documents anciens. En effet, lorsque les Récollets quittent en 1692 leur résidence près de la rivière Saint-Charles, le contrat d'échange nous renseigne sur une disposition similaire:

les bâtiments dud. couvent consistant en une église avec une chapelle & sacristie derrière l'autel & un chapitre, un coeur au dessus¹⁷.

L'église de la résidence Notre-Dame-des-Anges construite après 1680 aurait donc eu un plan semblable à celui que nous retrouvons pour l'église de la haute-ville après 1692, du moins en ce qui a trait à la présence d'une chapelle et d'une sacristie derrière le retable. Une autre mention, relevée sur un plan de ce nouvel établissement, nous réfère à un "coeur pour chanter l'office [. . .] par dessous la sacristie¹⁸", en arrière du retable. Cette disposition particulière explique l'allongement du chœur relevé dans les plans de la ville de Québec. Tout en conservant une unité architecturale à l'édifice, l'intégration d'une sacristie à l'arrière permet parfois de dégager un "chœur à chanter" à l'étage, qui doit naturellement faire partie de l'espace du sanctuaire.

Contrairement à l'église des Jésuites, l'église des Récollets n'avait pas de tourelles en façade. Un seul clocher dominait l'ensemble, et comme nous le montre le dessin de Short, il était situé à l'arrière de l'édifice. Dans ce cas cependant, il ne pouvait être question de le placer à la croisée proprement dite car il n'y en avait pas. C'est donc naturellement sur la cloison à laquelle était adossée le retable que repose le clocher des Récollets (voir plan de 1716, fig. 11). Ce clocher diffère sensiblement de celui des autres églises de Québec à cette époque. Tandis qu'on retrouve partout ailleurs

un campanile composé de deux tambours coiffés d'une petite coupole que surmonte une courte flèche, le clocher des Récollets, du moins comme il apparaît sur le dessin gravé de Short, est essentiellement composé d'une haute flèche.

Le décor intérieur de l'église des Récollets se limitait à une fausse-voûte non décorée, quelques boiseries le long des murs et les trois retables posés en avant des murs. On est loin de la richesse de l'ornementation de l'église des Jésuites. En façade, seuls quelques ornements sculptés, au dessin plutôt incohérent, ornent un pignon élancé, érigé en maçonnerie.

L'église de style jésuite et l'église "à la récollette", distinctions valables?

La comparaison de ces deux édifices (Récollets, Jésuites) et l'analyse de leur impact sur l'architecture religieuse amena Gérard Morisset à dégager deux types d'architecture religieuse: "l'église à transept", issue du modèle jésuite et "l'église à la récollette", issue de l'église de la place d'Armes.

Il convient de noter, au départ, que cette typologie est basée sur deux entités différentes. En effet, lorsqu'on parle d'une église à transept (ou à deux chapelles) on a raison d'invoquer l'église des Jésuites, comme modèle architectural possible. Mais l'église "à la récollette", dotée d'un chevet plat, fait surtout appel à un modèle de décor intérieur puisque comme nous venons de le voir, le chœur de cette église était érigé en hémicycle. Retenir ces deux catégories c'est donc confondre architecture extérieure et ornementation intérieure. Il arrive, en effet, qu'on rencontre une église munie de deux chapelles et dotée d'un retable droit dressé en avant d'une abside circulaire, non visible de la nef¹⁹. On aurait ainsi à la fois une église "à transept" et "à la récollette".

Il demeure exact de parler d'influence jésuite dans le développement de l'architecture paroissiale en Nouvelle-France. Mais cette influence ne se fit pas autant à partir de l'église du collège des Jésuites qu'à partir du modèle de Notre-Dame-de-la-Paix, construite par les Jésuites en 1647. Cette dernière deviendra la première église paroissiale de Québec. Dans *Notre-Dame de Québec*, nous avons montré comment ce premier modèle architectural fut diffusé. Agrandi par la façade après 1700, ce type d'architecture donna naissance à une première architecture paroissiale dont nous identifîâmes plusieurs exemples parmi lesquels l'église Saint-Pierre à l'Île d'Orléans.

Dans une certaine mesure, la chapelle du palais épiscopal, construite par Claude Baillif a pu également devenir un modèle pour l'architecture

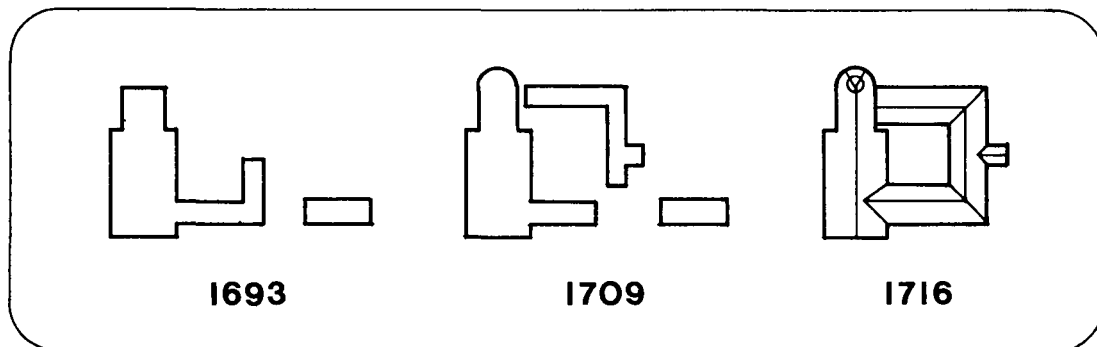


fig. 11. L'église et le couvent des Récollets d'après des détails de plans de la ville de Québec.

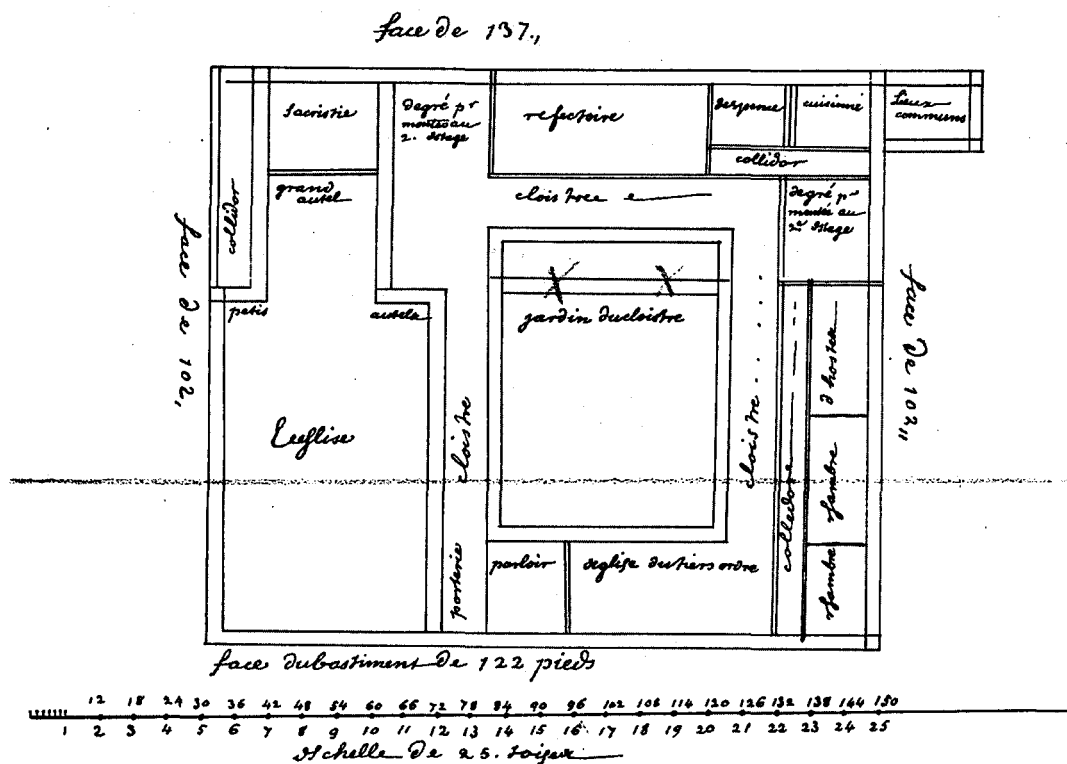


fig. 12. Projet de plan de l'église et du couvent des Récollets, Québec, après 1700. (Photo: A.P.C.)



fig. 13. Vue actuelle de l'église de la Sainte-Famille, Ile d'Orléans. (Photo: I.B.C.)



fig. 14. Plan de l'église de la Sainte-Famille, Ile d'Orléans. (Tiré de R. TRAQUAIR, *The Old Architecture of Quebec*).



fig. 15. Reconstitution de l'église de la Sainte-Famille avant 1800. (Dessin de Pierre d'Anjou, architecte).

paroissiale. Il faut aussi tenir compte du fait que la simplification de ce plan par rapport aux églises munies de chapelles puisse provenir d'impératifs économiques. Quoiqu'il en soit, ce genre de plan, composé d'une nef terminée par une abside circulaire, a pu servir à la construction de plusieurs édifices paroissiaux, notamment pour l'église de Beaumont.

Mais quel rôle jouèrent alors les églises des Récollets et des Jésuites? Aucune influence majeure ne peut être décelée en comparant les édifices illustrés par Short et les exemples qui nous sont parvenus de notre architecture paroissiale. On a jusqu'ici retenu le type "à la récollette" à cause de sa sobriété qui le rendait accessible aux paroisses et à cause de la forme de son retable. Comme nous venons de le voir, cette classification ne tient plus. L'église des Jésuites, hormis son chœur en hémicycle, ses chapelles (ou transept), et son clocher à la croisée (éléments également identifiables à Notre-Dame-de-la-Paix) n'a jamais retenu l'attention. Il apparaissait à nos premiers historiens d'art que l'architecture paroissiale était plus "paysanne". Après avoir passé en revue les archives de nombreuses paroisses, nous avons identifié, avec quelque vraisemblance, un édifice issu de chacun de ces modèles. La comparaison pourra tout naturellement s'étendre à d'autres modèles et surtout à d'autres édifices conçus d'après ces modèles. A Saint-François de l'Île d'Orléans, nous identifions l'influence de l'église des Récollets, tandis qu'à la Sainte-Famille, nous retrouvons l'influence de l'église des Jésuites. Dans ces deux cas, il convient cependant de reconstituer l'état original de ces églises paroissiales. L'apparence actuelle de ces édifices diffère en effet sensiblement de leur état premier, comme nous le verrons.

L'église de la Sainte-Famille à l'Île d'Orléans.

Cet édifice, construit de 1743 à 1747, constitue un des rares exemples d'une architecture paroissiale élaborée remontant au Régime français²⁰.

L'église de la Sainte-Famille (fig. 13) fut construite à partir d'un plan simple, en dépit des proportions surprenantes que lui donna le curé Dufrost de la Jemmerais en 1742. Il s'agit d'un édifice composé d'une seule nef, terminé par une abside et rythmé par deux chapelles latérales. La forme de l'abside surprend: elle se compose uniquement d'un demi-cercle parfait sans qu'un véritable chœur ne marque des pans droits en alignement avec ceux de la nef (fig. 14).

En plan, comme en élévation, l'église de la Sainte-Famille se distingue des autres édifices paroissiaux de l'époque par la présence de deux tourelles

en façade. De ces tourelles, certains ont dit qu'elles avaient été construites en 1807. D'autres ont affirmé qu'elles existaient dès 1743 mais qu'on les avait dotées de nouveaux clochers à cette époque²¹. Qu'en est-il exactement? Un document conservé dans les archives de la paroisse nous donne de précieux renseignements à ce sujet:

Monsieur Gatien, curé depuis dix-sept ans de la paroisse de la Sainte-Famille fut nommé curé de Sainte-Anne de la Mascouche au mois d'octobre de l'année 1806. Quelque temps avant son départ, il avait engagé les paroissiens à bâtir les tours de l'église. Son plan était de faire ajouter onze pieds à la hauteur des anciens murs et de placer dessus quelque chose qu'il appelait *Pyramides*. Ayant vu ce plan, j'aurais aimé ne rien faire que de faire quelque chose qui n'aurait pas valu ce qu'on voulait abattre [. . .]. Je proposai à Monseigneur Plessis d'abandonner le projet des tours pour le remettre à un autre temps. Il n'y voulut point consentir. Je fus obligé de me rendre, mais à la condition qu'au lieu de faire des Pyramides semblables à des pigeonniers, on ferait des clochers [. . .]. J'aurais voulu faire ajouter à l'ancienne hauteur des murs plus de onze pieds; mais cela ne parut pas possible sans courir le risque de quelques accidents qu'on nous annonçait déjà que trop vû surtout que les murs de la tour du sud avaient déjà des fractures, qu'elles étaient déjà bâties sur un fond qui ne valait rien²².

De ce document, il ressort que les tourelles existaient en 1807 et qu'on n'ajouta alors que onze pieds à leur hauteur originelle. Ces dernières ne servaient pas alors à supporter des clochers. Un premier projet proposait d'y installer des "pyramides", couronnement en vigueur dans l'architecture classique en France aux XVIIe et XVIIIe siècles²³. Ces tourelles étaient certainement couvertes par une toiture. Ne pourrait-on imaginer un mode de couverture dérivé des toitures à l'impériale, courantes sous le Régime français à Québec et dont nous avons signalé la présence à l'église du collège des Jésuites? Comme chez les Jésuites, les tourelles de l'église de la Sainte-Famille ne furent-elles pas également de simples tourelles d'escalier? Leur hauteur peu importante et leur fonction actuelle (tourelles d'escalier) tendraient à vérifier une telle hypothèse.

Mais, si ces tourelles n'étaient pas surmontées de clochers, où étaient situés les clochers anciens? On sait avec précision que le clocher qui sur-

monte actuellement le pignon de l'église date de 1843 et qu'il fut construit d'après les plans de Thomas Baillairgé. Mais auparavant? Les archives de la paroisse peuvent nous renseigner sur ce point. En 1748, Gabriel Gosselin entreprit la construction d'un clocher. En 1763, lors du rétablissement de l'église, la fabrique acquiert une cloche. En 1789, la fabrique fait des dépenses, notamment pour couvrir le clocher. Dans une lettre qu'il adresse à l'évêque, le curé de la paroisse déclare en 1809:

Si j'avais eu plus d'influence à Sainte-Famille, le gros clocher, au lieu d'être réparé serait abattu [. . .]. Quand je les ai vus murmurer contre votre grandeur pour conserver leur clocher, j'ai cédé parce qu'il était évident qu'il n'y avait rien à gagner avec eux²⁴.

Après la construction des deux clochers latéraux en 1807, l'ancien clocher (le gros clocher) était donc toujours en place. Il ne sera démoli qu'en 1825.

Mutinerie de l'année 1825 au mois d'octobre. Il y eut cette année une mutinerie de près de la moitié de la paroisse. La foudre avait tombé sur le Clocher et l'avait beaucoup endommagé. Outre cela il était si pourri que deux ouvriers qui l'avaient visité, avaient déclaré que n'étant pas possible de le réparer, il fallait l'abattre au plus tôt. Cela a été fait²⁵.

Ce n'est que lors de la construction du nouveau clocher, d'après les plans de Thomas Baillairgé en 1843, que l'on retrouve une indication vague sur la situation du clocher originel. En effet, dans une lettre adressée au curé de la paroisse, l'évêque de Québec stipule que l'architecte semble répondre au goût des paroissiens en faisant sortir "un nouveau clocher des ruines de l'ancien²⁶", ce qui laisse croire que le nouveau clocher remplace l'ancien en façade sur le pignon de l'église. Lorsque l'évêque indique plus loin que le nouveau clocher sera réduit à une lanterne, parce que l'architecte "ne pouvait se résoudre à aller contre toutes les règles pour faire figurer sur le pignon de l'église, déjà excessivement haut, par rapport à ces deux tours, un clocher de la grosseur et de la hauteur qu'auraient exigées les proportions de deux lanternes²⁷", nous pensons pouvoir identifier ainsi la forme du clocher ancien.

La rapprochement entre les plans et la présence, dans les deux cas, des tourelles disposées en façade met en évidence l'influence de l'église des

Jésuites de Québec sur celle de la Sainte-Famille.

On serait naturellement tenté de poursuivre la comparaison entre les clochers des deux édifices. Mais, pour ce qui est de la forme et de l'emplacement du clocher principal de l'église de la Sainte-Famille nous pensons devoir nous rabattre sur la tradition. En effet, dès le début du XVIII^e siècle, les clochers des paroisses se retrouvent généralement en façade, et non plus à la croisée, même s'ils conservent la même forme qu'auparavant, soit deux lanternes superposées coiffées de coupoles. Dans ce cas aussi, tant pour la forme que pour l'emplacement des clochers, il y eut quelques modèles. Si le développement de la nouvelle façade de Notre-Dame a pu jouer un rôle lorsque vint le temps d'ériger les églises paroissiales, l'implantation d'un clocher plus modeste, mais toujours à deux lanternes, au-dessus de la façade de la chapelle du palais épiscopal, dès 1693, n'est certainement pas étrangère à la modification des habitudes.

Quant à la façade, il s'agit là d'une oeuvre éloignée des grands modèles. En fait ce n'est qu'après les échecs successifs lors de la construction de façades richement ornées que l'on se tourne vers des formules plus simples, où toute l'ornementation se résume à la disposition des ouvertures (niches, portail). En 1723, avec Notre-Dame-des-Victoires, Jean Maillou est un des premiers à adopter ce parti.

Ces quelques considérations sur le clocher et les tourelles de l'église de la Sainte-Famille nous amènent à proposer une reconstitution de l'édifice tel qu'il aurait existé sous le Régime français²⁸ (fig. 15). Précisons d'emblée que de tels documents ne sont utiles qu'à ceux qui cherchent à établir une synthèse de l'art ancien du Québec. Hormis la présence des tourelles et de son plan particulier, l'église de la Sainte-Famille constitue le prolongement d'une architecture que l'on pourrait qualifier de "traditionnelle"; l'impact que suscita un édifice monumental tel que celui des Jésuites nous montre cependant le caractère de cette architecture constamment sollicitée et renouvelée.

Saint-François de l'Île d'Orléans.

Une relevé des modifications qui furent apportées à l'église de Saint-François de l'Île d'Orléans depuis plus de deux siècles nous amène à reconsidérer l'image actuelle que projette cet édifice (fig. 16).

A prime abord il convient de signaler que cet édifice était lambrissé jusqu'au moment de sa restauration récente (fig. 17). Plusieurs extraits choeur lui-même est étroit et profond, si on le compare à celui de l'église de

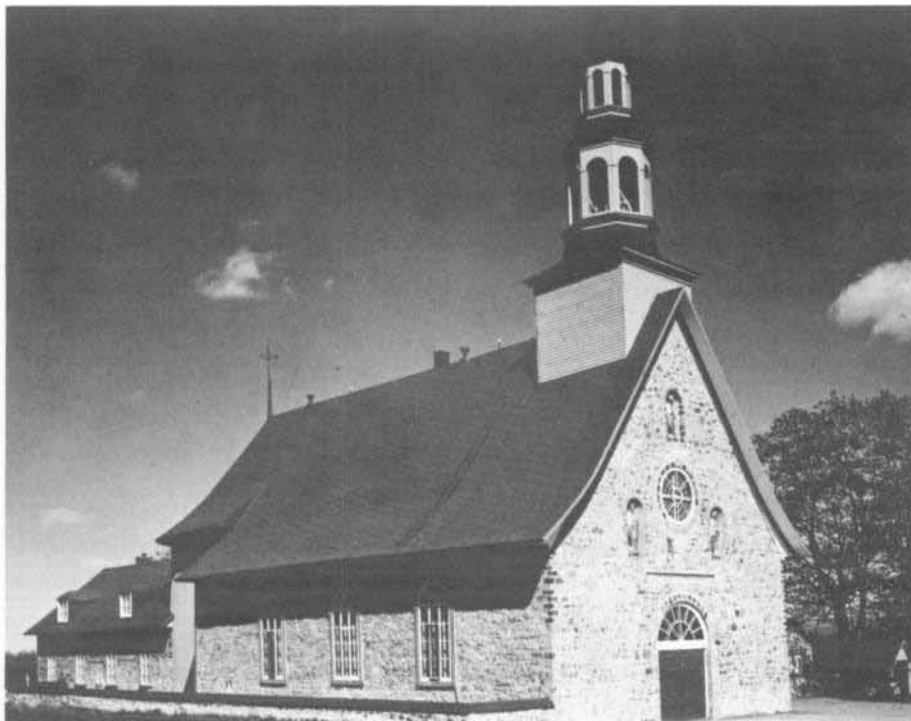


fig. 16. *Vue actuelle de l'église Saint-François, Ile d'Orléans.* (Photo: I.B.C.)



fig. 17. *Vue ancienne de l'église Saint-François, Ile d'Orléans.*
(Photo: I.B.C.)

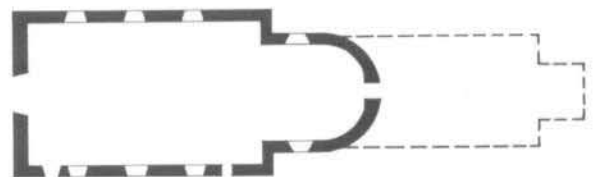


fig. 18. *Plan de l'église Saint-François, Ile d'Orléans.*
(Tiré de R. TRAQUAIR, *The Old Architecture of Quebec*).



fig. 19. *Vue de l'église de Saint-Laurent, Ile d'Orléans, avant la destruction de 1864.*
(Photo: I.B.C.)



fig. 20. *Vue ancienne de l'église Saint-Jean, Ile d'Orléans.* (Photo I.B.C.)

la Sainte-Famille. Ici encore le modèle des Récollets est manifeste (fig. 18).

A Saint-François de l'Île d'Orléans, c'est le plan au sol de l'édifice qui doit immédiatement attirer notre attention. Alors que Thomas Allard, maçon, reçoit des émoluments pour la "façon de pierre de taille", qu'il travaille à Québec en 1732 et qu'il est payé "pour façon de massonne" en 1734 et 1735, la fabrique rétribue quelqu'un, en 1734 "pour faire le plan de l'église³⁰". Quel est cet architecte? Nous n'en savons rien. Par contre, le modèle du plan de Saint-François nous est connu, grâce aux déductions précédentes. En effet, ce plan reprend l'ordonnance de celui de l'église des Récollets de la haute-ville de Québec. Une nef unique et large est limitée par deux murs qui indiquent le rétrécissement du chœur par rapport à la nef. Ces pans de murs dégagent deux chapelles latérales intérieures. Le chœur lui-même est étroit et profond, si on le compare à celui de l'église de la Sainte-Famille. Ici encore le modèle des Récollets est manifeste (fig. 18). Comme chez les Récollets, le chœur se divise en deux, dès le départ, et abrite une sacristie dans son rond-point. C'est là que Gabriel Gosselin (1758), Louis Nadeau (1765) et les LeVasseur (1772) érigeront un retable droit qui divisera l'espace. C'est dans cette sacristie que Pierre Emond, menuisier, confectionnera un mobilier neuf en 1778. En fait, l'église Saint-François de l'Île d'Orléans sera dotée d'une véritable sacristie, extérieure au plan de l'église et située dans le prolongement du chœur. Cette sacristie fut érigée en 1815 d'après les ordres que Mgr Plessis laissa à cet effet, lors de sa visite pastorale de l'année précédente. Ces faits ne sont pas nouveaux, ils furent signalés par Traquair en 1926³¹. Celui-ci n'avait cependant à l'époque pas fait référence au modèle récollet.

L'implantation d'une sacristie dans un rond-point à l'arrière d'un retable en arc de triomphe n'est pas une invention québécoise. De nombreux édifices religieux ont connu ce parti en Europe, et spécialement en France, avant que les Récollets en introduisent l'usage en Nouvelle-France³². Parce qu'ils permettent l'installation d'un retable richement orné, les paroisses adopteront ces modèles récollets (Québec, Montréal). Au Québec, ce n'est qu'après la Conquête que ce type de construction sera modifié. C'est Mgr Briand qui ordonnera, en effet, le premier la construction de sacristies, là où il n'en existe pas. Cette modification amènera le développement du retable sur l'ensemble du chœur ainsi dégagé. Les Baillairgé dans la région de Québec et l'atelier de Quévillon dans la région montréalaise seront les premiers à exploiter cette nouvelle formule de décor intégral³³.

Le clocher actuel de l'église Saint-François de l'Île d'Orléans est une réplique malheureuse, surtout à cause de ses proportions exagérées, d'un

campanile du Régime français. Le premier clocher fut érigé en 1737. Sans le connaître, on peut néanmoins supposer que le modèle récollet l'influença en ce qui a trait à la forme du clocher mais non à sa localisation. Il est en effet vraisemblable que le clocher de Saint-François ait été placé en façade dès la construction, suivant en cela la tradition établie en architecture paroissiale. Rien ne nous interdit cependant de croire que ce premier clocher ait été composé d'un tambour ajouré surmonté d'une flèche importante, comme ce fut le cas à Saint-Laurent, situé à proximité (fig. 19). Ce type de clocher qui connaîtra une grande diffusion après la Conquête, a pu naître du modèle récollet de Québec et être diffusé par plusieurs édifices paroissiaux, dès la fin du Régime français.

Ce premier clocher de Saint-François fut malheureusement remplacé plusieurs fois. En 1821, on construisit un clocher néo-classique que l'on démolit vers 1960 lors de la restauration de l'église des Jésuites reprise la structure actuelle qui se voulait davantage "ancien régime".

De ces quelques considérations ressort la filiation entre l'église Saint-François et son modèle récollet. Contrairement à l'église des Jésuites reprise seulement à la Sainte-Famille, le type d'architecture proposé par les Récollets, tel que nous l'avons identifié, connaîtra une plus grande diffusion. Sans en avoir dressé un inventaire complet, on peut déjà dénombrer plusieurs édifices qui s'en sont inspirés. Parmi ceux-ci, l'église Saint-Jean de l'Ile d'Orléans, construite en 1734 (fig. 20).

Conclusion.

En guise de conclusion nous arrivons à un tableau sommaire de l'évolution de l'architecture religieuse de Régime français. On y retrouve consignées les données traitées dans *Notre-Dame de Québec* et mises à jour dans le présent essai.

Le rôle des modèles demeure prépondérant et se renforce par une distinction plus appropriée entre l'architecture religieuse en milieu urbain (modèles) et celle des paroisses (exemplaires). Une des conclusions à laquelle nous parvenons à la fin de notre tableau se formule par le constat de l'existence d'une variété dans l'architecture paroissiale vers 1760. Variété qui s'explique non seulement par les modèles, mais également par l'utilisation conjointe de caractéristiques découlant de plusieurs modèles. Ainsi on plante un décor issu d'un modèle à l'intérieur d'un plan inspiré d'un modèle différent. Si pour le plan des édifices, le schéma est assez clair,

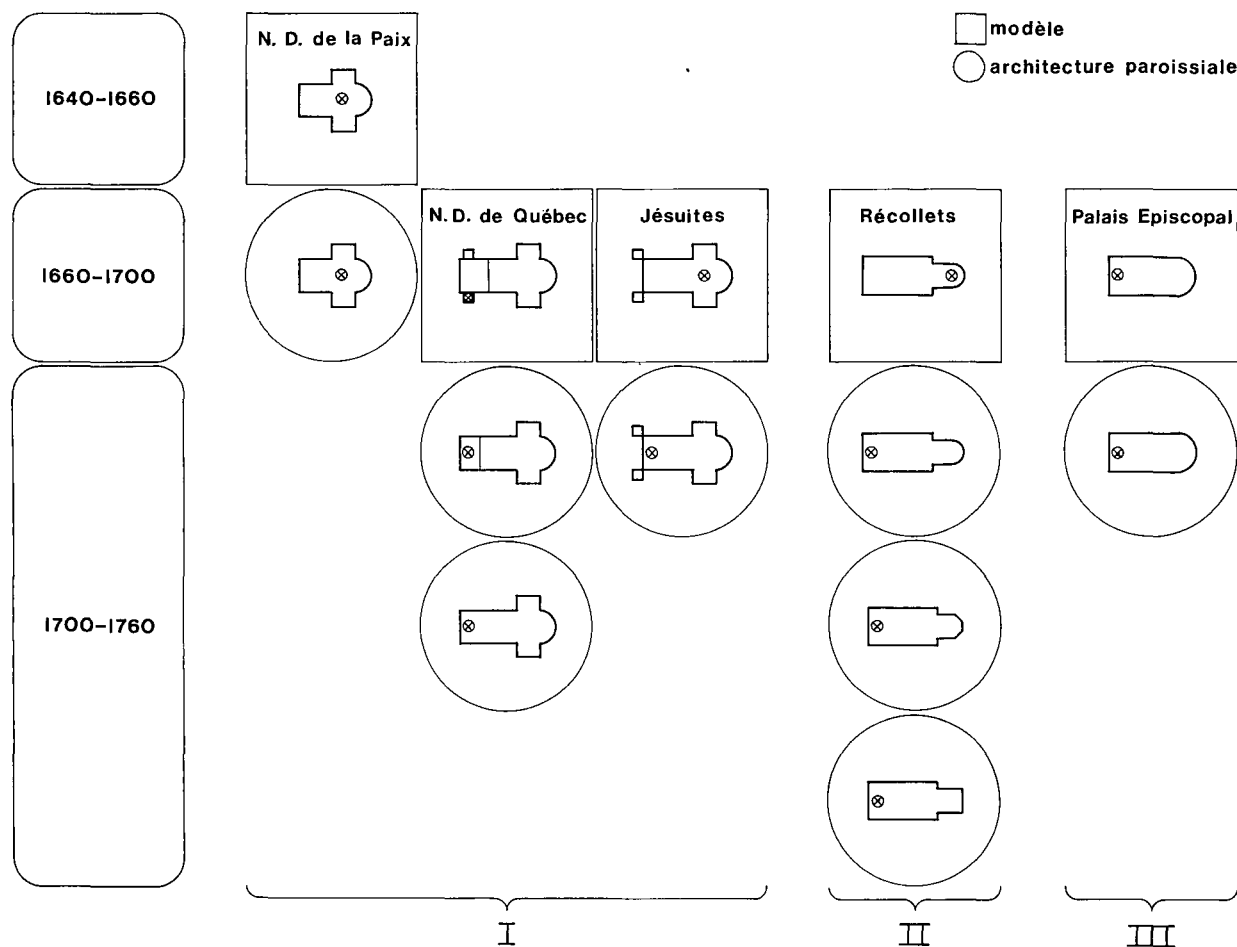


fig. 21. Tableau synthèse de l'évolution de l'architecture religieuse sous le Régime français, plans.

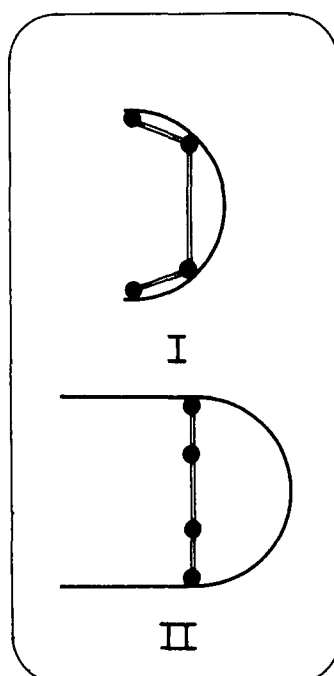


fig. 22. Tableau synthèse de l'évolution de l'architecture religieuse sous le Régime français, décors intérieurs.

lorsqu'il s'agit de l'ornementation et des divisions intérieures (retable, sacristie), par contre, deux formules s'imposent dans l'ensemble des types: d'une part, le retable qui ferme le chœur et dégage une sacristie arrière, et d'autre part un retable à pans inclinés, qui orne le fond du chœur (dans ce cas l'édifice est doté d'une sacristie extérieure). Aussi dans les présentations d'ensemble de l'architecture du Régime français, y a-t-il intérêt à dissocier du plan de l'édifice, son décor intérieur. On retiendra les types architecturaux suivants basés sur l'organisation du plan et sur la division de l'espace intérieur:

Plans (fig. 21):

- I. Église-type de Mgr de Laval: une architecture paroissiale développée à partir de l'église-type de Mgr de Laval avec comme variante élaborée le modèle jésuite (1666) et une architecture paroissiale qui en découle.
- II. Le plan récollet et une architecture paroissiale qui l'adopte.
- III. Le plan Maillou et une architecture paroissiale qui l'illustre.

Décor ou divisions de l'espace (fig. 22):

- I. Retable à pans coupés, tel celui de l'église des Jésuites.
- II. Retable en arc de triomphe que Gérard Morisset appelait retable "à la récolette".

Ces décors ou divisions de l'espace s'appliquent invariablement à chacun des types architecturaux cités plus haut. Quant aux baldaquins, des recherches récentes nous amènent à conclure qu'il convient de situer tous les exemples connus après la Conquête.

La conclusion principale à laquelle nous arrivons au terme de cet essai et illustrée au bas du tableau est claire: plus on avance dans le temps (sous le Régime français), plus l'architecture religieuse paroissiale se simplifie. L'architecture monumentale est érigée entre 1660 et 1700 et on l'utilisera comme modèle pendant les cinquantes dernières années du Régime français. L'utilisation que nous avons proposée des modèles locaux démontre bien le sens de l'évolution de l'architecture religieuse au Québec. Il serait donc illusoire de chercher à comparer nos édifices paroissiaux existants à des oeuvres européennes antérieures ou contemporaines. Nous sommes déjà, après 1700, en présence d'une architecture québécoise, qui

s'identifie seulement par rapport à ses modèles. Par contre, on ne peut encore parler à ce stade d'une architecture traditionnelle qui se serait développée selon un seul schéma particulier sans grande évolution. C'est là, à première vue, le fait de la période qui s'étend de la Conquête jusque vers 1790. Durant ces quelques trente années qui suivent le Régime français, on assistera véritablement à l'établissement d'une forte tradition architecturale dans les paroisses du Québec.

Luc Noppen
Université Laval, Qué.

Notes:

¹ Alan GOWANS, *Church Architecture in New France*, Toronto University Press, 1955, pp. 89 - 97.

² Luc NOPPEN, *Notre-Dame de Québec (1647 - 1922), son architecture, son rayonnement*, Québec, Éd. du Pélican, 1974, pp. 45 - 58.

³ John BLAND, "La chapelle du palais épiscopal de Québec", *Vie des Arts*, vol. XIX, no 76, automne 1974, pp. 52-54.

⁴ LE ROY BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, Paris, Brocas, 1753, p. 232.

⁵ Il effectue ce rapprochement sur les bases suivantes: 1) Le plan signé "J. Maillou" et identifié par un texte comme étant de Jean Maillou serait l'oeuvre de Joseph Maillou, maître maçon travaillant à l'agrandissement du palais épiscopal en 1697; 2) Le dessin de J. Maillou représenterait "une petite église caractéristique ou une chapelle conforme aux dimensions et au genre du 17^e siècle (. . .)" plutôt qu'un édifice du XVIII^e siècle; 3) En 1688, l'évêque aurait fait construire une chapelle, puis, en 1690, entrouver sa propriété d'un mur et construire un portail de grand style, dans l'axe de la chapelle, par Claude Baillif. Ce qui revient à dire que la chapelle est antérieure au palais épiscopal de Baillif. Les travaux du palais auraient été commencés par la chapelle et l'édifice agrandi par la suite par l'addition du corps de logis. Le plan Maillou, datant probablement du XVII^e siècle, pourrait être celui de la chapelle du palais épiscopal; 4) La façade connue de la chapelle du palais épiscopal serait l'oeuvre de Chaussegros de Léry et "correspond parfaitement au style de ce dernier, qui, nous le savons, a réalisé toutes les autres façades québécoises du 18^e siècle où des pilastres de l'ordre toscan encadrent portes et fenêtres". Cette façade daterait de 1743, et le plan de l'ingénieur du Roi, tout comme les gravures de Short, nous présente donc un édifice différent de celui construit à la fin du XVII^e siècle.

⁶ A.N.Q., Greffe du notaire François Genaple, 10 janvier 1693, *marché de construction du palais épiscopal*.

⁷ A.N.Q., Greffe du notaire François Genaple, 26 octobre 1697, *marché pour une aile au palais épiscopal*.

⁸ *Id.*

⁹ "Ce qui est beaucoup plus fréquent, c'est de voir des façades, d'un esprit traditionnel, mais d'un autre type: celui de la façade à tabernacle. On aperçoit un mur nu, parfois assez étendu, décoré seulement d'un motif d'encadrement pour la porte d'entrée. Plus ou moins vaste cet élément donne l'impression d'être plaqué et rapporté (. . .)" Pierre MOISY, *Les églises des Jésuites de l'ancienne assistance de France*, Rome, Institution Historienne S.I., vol. 1, p. 427.

¹⁰ Luc NOPPEN, *op. cit.*, pp. 255 et 257.

¹¹ Voir note 4.

¹² Gaspard Chaussegros de Léry au ministre, 20 octobre 1743 dans Pierre-Georges ROY, *Inventaire des papiers de Léry*, Québec, 1939, vol. 11, p. 150.

¹³ Lucien CAMPEAU, "Les commencements du collège de Québec (1626 - 1670)", *Cahiers d'histoire des Jésuites*, no 1, Montréal, Éd. Bellarmin, 1972, pp. 110 - 11.

- ¹⁴ Pierre MOISY, *op. cit.*, p. 425. Cet auteur signale plusieurs exemples français de façades avec deux tourelles "rejetées à l'extrémité de la façade qu'elles laissent se déployer librement entre elles. Leur usage est de contenir des escaliers qui conduisent aux tribunes (. . .)".
- ¹⁵ Cité par Campeau, *op. cit.*, p. 111.
- ¹⁶ Cité par Campau, *op. cit.*, p. 111.
- ¹⁷ Contrat d'échange de Notre-Dame-des-Anges entre Mgr de Saint-Vallier et Frontenac pour les Récollets, cité par Jean Belisle, *Le mythe récollet, l'ensemble de Montréal*, mémoire de maîtrise ès arts, section d'Histoire de l'art, Université de Montréal 1974, p. 87.
- ¹⁸ Document cité par Jean Belisle, *op. cit.*, p. 87.
- ¹⁹ Comme c'était le cas à Sainte-Anne-de-Beaupré de 1700 à 1875.
- ²⁰ Il y a bien entendu l'église de Cap-Santé construite avant la Conquête. L'église de Repentigny, nous apparaît postérieure au Régime français (du moins la façade cantonnée de deux clochers). C'est ce qu'a révélé la communication donnée par l'abbé Claude Turmel au Colloque du Conseil des Monuments et Sites du Québec à l'Université Laval le 24 octobre 1975 sous le titre: "L'église de la Purification de Repentigny".
- ²¹ Ce sont les avis exprimés par R. TRAQUAIR, "The Church of Sainte Famille, Island of Orleans, Qué", *J.R.A.I.C.*, mai-juin 1926 et Jean Soucy "L'église de la Sainte-Famille", *Bulletin du Musée du Québec*, no 13, décembre 1969, 6 p.
- ²² I.B.C., dossier Sainte-Famille, extrait du livre d'élections de syndics et de délibérations (1790 - 1870), folio 3, 1870, *Bâtisse des deux petits clochers en 1807*.
- ²³ D'autres mentions de telles "pyramides" se retrouvent dans le *Journal* de François Baillairgé notamment lorsqu'il est question de plans de tabernacles.
- ²⁴ I.B.C., dossier Sainte-Famille, extrait des Archives de l'Archevêché de Québec, cartable Sainte-Famille, *Lettre de M. J. Gagnon, curé à l'évêque*, 14 février 1809.
- ²⁵ *Id.*, *Plainte de quelques habitants de Ste-Famille contre M. Gagnon*, 13 octobre 1812, p. 17.
- ²⁶ I.B.C., dossier Sainte-Famille, *Lettre de l'évêque au curé de la paroisse*, 8 février 1843.
- ²⁷ *Id.*
- ²⁸ Gérard Morisset avait une vision assez exacte de l'édifice quant il écrivait: "On peut se demander quel était l'aspect de cette façade vers 1765. Aucun dossier ne nous renseigne à ce sujet. Mais à parcourir les comptes de la fabrique, on en arrive à s'en faire une idée assez juste. D'abord le clocher central possédait deux lanternes; ensuite, les tours latérales, arrêtées à l'endroit où elles joignent le grand pignon, étaient couvertes d'une basse toiture en pavillon; quant aux ouvertures du portail, elles étaient probablement distribuées comme celles d'aujourd'hui, mais leurs dimensions étaient beaucoup moins grandes". "L'église de la Sainte-Famille", *La Patrie*, 16 avril 1950, p. 26.
- ²⁹ Voir à ce sujet les mentions dans le dossier de la paroisse à l'I.B.C.
- ³⁰ I.B.C., dossier Saint-François, *Livre de comptes 1* (1708 - 1796), 1732, folio 33; 1733, folio 34; 1734, folio 35; 1735, folio 37.
- ³¹ "Until the XIX century the church had no separate sacristy. The altar was placed about the middle of the choir and a small sacristy was partitioned off behind it. This was lighted by a window of which the arch can still be seen in the back of the apse and entered by two doors, one on each side of the altar . . ." R. TRAQUAIR, "The Church of St-François de Sales", *J.R.A.I.C.*, septembre - octobre 1926.
- ³² Voir à ce sujet Victor-L. TAPIÉ, *Les retables baroques de Bretagne*, Paris, P.U.F., 1972, p. 14: "Dans bien des cas, la reconstruction des autels et de son retable a permis de diviser l'édifice et d'en réserver l'abside à la fonction de sacristie".
- ³³ Un des premiers exemples d'un décor intégral du chœur fut réalisé par F. Baillairgé à l'Islet de 1784 à 1786.